

121 - Voirie nationale

Propositions financières Budget Primitif 2014

Rapport n° CG/2013/49

Résumé :

Les aménagements sur le réseau routier national relèvent d'une intervention volontaire du Conseil Général, qui a pris des engagements à travers les grands contrats de programmation (P.D.M.I., contrat de projets et contrat triennal), sur le réseau non transféré au Département au 1er janvier 2006.

Certaines opérations inscrites au contrat triennal restent à finaliser, en particulier l'achèvement de l'aménagement de la Route du Rhin / RN4 et la réalisation du tronçon ouest de la Rocade Sud.

Le présent rapport a pour objet l'adoption des crédits inscrits au budget primitif 2014, correspondant à des appels de fonds qui sont ajustés aux besoins de financement des opérations sur la voirie nationale, tenant compte de l'avancement des études et des travaux.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôles	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2014
PAT	Direction de la Mobilité	500 000,00
PDT	Direction de l'Agriculture, de l'Espace Rural et de l'Environnement	100 000,00
	TOTAL	600 000,00

Depuis le transfert des routes nationales d'intérêt local au Département, au 1^{er} janvier 2006, l'Etat a souhaité maintenir le partenariat avec les collectivités territoriales, co-financeurs des projets nationaux.

Dans la Bas-Rhin, l'action volontaire du Conseil Général en faveur du réseau routier national s'inscrit d'une part à travers le contrat de projets Etat-Région et le contrat triennal Strasbourg – capital européenne pour certaines opérations engagées de longue date, comme la Rocade Sud de Strasbourg ou l'aménagement de la Route du Rhin / RN4 à Strasbourg, et d'autre part pour des opérations nouvelles qui ont été inscrites au Programme De Modernisation des Itinéraires (P.D.M.I.), conclu en 2010.

1212 – Contrat triennal avec Strasbourg

Les crédits prévues pour 2014, d'un montant de 300 000€, concernent le solde de participation du Département aux travaux de réaménagement de la RN4 / Route du Rhin, réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la CUS bien que s'agissant du route nationale. Ces travaux sont coordonnés avec l'extension du réseau de tramway de Neudorf vers Kehl, mais aussi avec les différentes phases de la liaison inter-ports, également co-financée par le Département.

1213 – Voirie nationale - Hors contrat

Un montant de 100 000 € est proposé pour les travaux d'aménagements fonciers au titre des remembrements liés aux travaux routiers de l'Etat. Le Département apporte ainsi sa contribution pour faciliter la réalisation des infrastructures de l'Etat, permettant notamment l'achèvement des marchés publics signés avec des prestataires locaux pour les opérations d'aménagements fonciers agricoles liés à la construction de la Rocade Sud de Strasbourg 2^{ème} phase, entre la RN 83 et l'autoroute A 35, sur le territoire des communes de Geispolsheim et Fegersheim.

1214 – P.D.M.I. - Plan de modernisation des itinéraires

Le plan de modernisation des itinéraires routiers (PDMI) a succédé en 2010 au volet routier des contrats de plan Etat-Régions, qui a disparu avec le transfert des routes nationales. Ce programme pluriannuel recouvre l'ensemble des opérations qui visent à moderniser le réseau routier national non concédé jusqu'en 2014 (échéance identique au CPER).

Le Département est appelé à participer globalement à hauteur de 32,13 M€ à ce programme, dont le montant total des investissements avait été estimé à 234,19 M€ sur l'ensemble du territoire alsacien.

Il est à déplorer un retard important pris sur les différentes opérations programmées par l'Etat. Pour 2014, la programmation des travaux pour le Bas-Rhin est la suivante :

- Rocade Sud de Strasbourg 2^{ème} phase (liaison RN83 / A35), dont les travaux pourraient démarrer en 2014,
- aménagement multimodal de l'accès Ouest de Strasbourg (RN 4 et A 351), dont la mise à l'enquête publique devrait intervenir courant 2014, contribuant ainsi à la réalisation du TSPO sur la section de voirie nationale,
- réalisation des aires de repos de St-Pierre, sur l'A35, dans le cadre de l'achèvement de la VRPV, qui devrait intervenir en 2014,
- déploiement, après Strasbourg, sur l'axe Nord-Sud alsacien d'une régulation dynamique du trafic,
- poursuite du programme de réduction des nuisances sonores le long de l'A35 à Strasbourg.

Les crédits de 200 000 € prévus pour 2014 ne sont pas affectés à une seule opération, mais seront ventilés selon le degré d'avancement des projets programmés par l'Etat.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

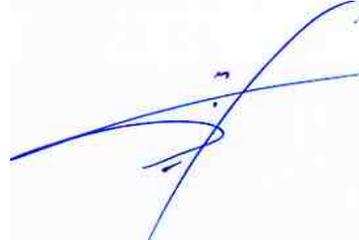
Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
1212	Voirie nationale - Contrat Triennal avec Strasbourg	778 000,00 €	300 000,00 €
1213	Voirie nationale - Hors contrats	550 000,00 €	100 000,00 €
1214	Plan de modernisation des itinéraires - subvention équipement Etat	500 000,00 €	200 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2014 dans l'axe d'intervention "121- voirie nationale", pour un montant total de 600 000 €.

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL